

CGV-070609

UNIVERSITÉ DE MONCTON

188^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 9 juin 2007

de 8 h 30 à 11 h 35

Salle 309 Pavillon Irène-Léger

Campus de Shippagan

PRÉSENCES

Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	André G. Richard	Sud-Est
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	Ivan Robichaud	Nord-Est
Aubrey Cormier	Atlantique (IPE)	Pauline Roy	Nord-Est
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Mario Thériault	Association des anciens, anciennes et amis (Moncton)
Paul Deguire	Professeur (Moncton)		
Liette Dumas-Sluyter	Extérieur du NB (Ottawa)		
Janie Fauteux	Étudiante (Shippagan)	Invités et invitées	
Conrad Ferguson	Extérieur des régions	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Jean-Guy Finn	Extérieur des régions	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Pierrette Fortin	Professeure (Edmundston)	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Gilda Landry	Nord-Est	Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Gaston Poitras	Extérieur des régions		

ABSENCES MOTIVÉES : Lise Bastarache, Paul-Émile Benoit, Louis R. Comeau, Simone Comeau Geddry, Paul D'Astous, Raymond Gionet et Louis Léger

ABSENCES : Stéphanie Chouinard, France Courtemanche et Louis-Philippe Nault

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
7.	CORRESPONDANCE	4
8.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-070421	4
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)	5
9.1	Rapport du Comité pour l'appellation des installations physiques et des fonds de dotation	5
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	5
11.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-070507 ET CEX-070420	6
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)	6
12.1	CEX-070507	6
12.1.1	Vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation	6
12.1.2	Régimes de retraite	7
12.1.3	Comité de gouvernance : nomination	7
12.2	CEX-070420	7
12.01	SUIVI DU COMITÉ EXÉCUTIF CEX-070609	7
12.01.1	Dérogation	7
12.01.2	Directeur de l'École de travail social	7
12.01.3	Vice-doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche	7
13.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-070402	8
14.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)	8
14.1	Évaluation du Baccalauréat en récréologie	8
14.2	Programmes en arts visuels	9
14.3	Maîtrise ès sciences (informatique)	9
14.4	Suivi des décisions	9
15.	RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	9
15.1	Comité de gouvernance	9
15.2	Comité de placement - présidence	11
15.3	Comité de finance	11
15.3.1	Budget 2007-2008 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada	11
15.4	Comité de vérification	11
16.	PARC SCIENTIFIQUE - CAMPUS DE MONCTON	11
17.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-070504	12
17.1	Modification à la Politique relative au statut de professeure ou professeur associé, chercheuse ou chercheur associé et chercheuse ou chercheur invité	12
17.2	Modifications aux Statuts et règlements (articles 89 et 90.1)	13

18.	AFFAIRES NOUVELLES	13
19.	PROCHAINE RÉUNION	13
20.	CLÔTURE	13
	DOCUMENTS	14
	Document A : Ordre du jour adopté	A(1)
	Document B : Procès-verbal CCJ-070402	B(1-11)
	Document C : Comité de placement (nomination)	C(1-2)
	Document D : Budget 2007-2008 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada	D(1-2)
	Document E : Parc scientifique - Campus de Moncton	E(1-14)
	Document F : Politique relative au statut de professeure ou professeur associé, chercheuse ou chercheur associé et chercheuse ou chercheur invité ...	F(1-2)
	Document G : Modifications aux Statuts et règlements (article 89 et 90.1)	G(1-3)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

8 h 30 : le président souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 188^e séance du Conseil des gouverneurs.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour **Maître Bertha Wilson**, décédée le 1^{er} mai 2007 - elle avait reçu un doctorat honorifique en droit en mai 1995; **Jean L. Pedneault**, décédé le 5 juin 2007 - il avait reçu un doctorat honorifique en communication de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston en mai 2001.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres : **Janie Fauteux**, étudiante au Campus de Shippagan et **Pierrette Fortin**, professeure au Campus d'Edmundston.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

Points ajoutés à l'ordre du jour : 12.01 Suivi au Comité exécutif CEX-070609.

Note : Le point 16 sera traité à 10 h 30.

R : 01-CGV-070609

Conrad Ferguson, appuyé par Gaston Poitras, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Courriel de Daniel Bélanger adressé au président du Conseil des gouverneurs. Il le remercie pour son accueil au sein du Conseil des gouverneurs et remercie les membres qui ont su lui faire bénéficier de leur sagesse collective.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-070421

Corrections au procès-verbal :

- ▶ Page 5, point 7, première ligne, il faut lire : Nous avons reçu sept correspondances.
- ▶ Page 5, point 9.2, deuxième ligne, il faut lire : ... Faculté des sciences de la santé et des services communautaires....

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-070421 (suite)

- ▶ Page 6, deuxième puce, il faut lire : Les rencontres annuelles ...
- ▶ Page 6, quatrième puce, 4^e ligne, il faut lire : ...de l'Université de Moncton sont favorables pour la dérogation à 90,67 % et...
- ▶ Page 7, point 11, le premier paragraphe se terminera après les mots ...des gouverneurs (CGV-061201). Le reste de la phrase est retiré.
- ▶ Page 7, point 11, retirer la troisième puce.
- ▶ Page 10, premier paragraphe, 5^e ligne, il faut lire : ... comme étant le père fondateur des archives...
- ▶ Page 18, point 18, deuxième ligne, il faut lire : ... présentent le document ...
- ▶ Page 20, point 21, dernière ligne du premier paragraphe, il faut lire : ... l'Université de Moncton ait à absorber des pertes.

R : 02-CGV-070609

Aubrey Cormier, appuyé par Gaston Poitras, propose :

« Que le procès-verbal CGV-070421 soit adopté tel que corrigé. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)

9.1 Rapport du Comité pour l'appellation des installations physiques et des fonds de dotation

Lors de la dernière réunion du Conseil des gouverneurs, les principaux chemins sur le Campus de Moncton ont été nommés. Parmi eux, il y a la rue Sacré-Coeur qui rend hommage aux religieuses de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Suite à cette nomination, un membre du Comité d'odonymie a rappelé que pour rendre hommage aux religieuses, les mots « Notre-Dame du » doivent paraître dans l'appellation. Sinon, l'Université de Moncton risque de véhiculer le message qu'elle rend hommage au Collège Sacré-Coeur de Bathurst ou autres.

R : 03-CGV-070609

Yvon Fontaine, appuyé par Guilda Landry, propose :

« Que l'appellation de la rue Sacré-Coeur soit écrite dans un sens qui rend adéquatement hommage aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame du Sacré-Coeur (n.d.s.c.). »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier présente un rapport verbal qui porte sur les points suivants :

- ▶ Cérémonies de Collation des diplômes : Les cérémonies de Collation des diplômes ont eu lieu au mois de mai aux campus de Shippagan, d'Edmundston et de Moncton respectivement. L'Université de Moncton a conféré 1078 diplômes. Depuis sa création en 1963, 41 304 diplômes ont été délivrés.

Lors des cérémonies, six personnalités ont été honorées : Jean-Jacques Roy, docteur d'honneur en ingénierie, Judith A. Oulton, docteure d'honneur en science infirmière, Roch Voisine, docteur d'honneur en musique, Dr Roland R. Maurice, docteur d'honneur ès arts et ès sciences, Normand Caissie, docteur d'honneur en administration des affaires et André Gibbs, professeur émérite en économie.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

- ▶ Statistiques des admissions pour septembre 2007 : En date du 8 juin 2007, les offres pour les nouvelles admissions sont à la hausse (+90 si comparé à juin 2006).
- ▶ Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick : Le mémoire de l'Université de Moncton a été soumis à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick le 25 avril 2007.

Les dirigeantes et dirigeants de l'Université ont rencontré les membres de la Commission à trois reprises, soit à Moncton, Edmundston et Shippagan.

Le mémoire de la Commission doit être déposé à l'été 2007.

- ▶ Consortium national de formation en santé :

Le Consortium national de formation en santé (CNFS), créé en 2003, regroupe dix établissements d'enseignement universitaire et collégial répartis dans l'ensemble du Canada. Le CNFS offre des programmes d'études en français dans différentes disciplines de la santé. En avril 2007, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les dirigeantes et dirigeants du gouvernement provincial concernant le renouvellement de l'entente. Tout semble indiquer que la province du Nouveau-Brunswick appuiera à nouveau le projet dans son ensemble.

- ▶ Projets d'infrastructure : Les travaux entourant la construction d'un stade d'athlétisme au Campus de Moncton et d'une piscine au Campus de Shippagan avancent bien. Au Campus d'Edmundston, les travaux aux quatrième et cinquième étages se poursuivront tout au long de l'été.

R : 04-CGV-070609

Ivan Robichaud, appuyé par Pauline Banville-Pérusse, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport verbal du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-070507 ET CEX-070420

R : 05-CGV-070609

André G. Richard, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité exécutif CEX-070507 et CEX-070420. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)

12.1 CEX-070507

12.1.1 Vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation

R : 06-CGV-070609

Yvon Fontaine, appuyé par Conrad Ferguson, propose :

*« Que **Diane LeBreton** soit nommée vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2012. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

13. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-070402

Voir le Document B, p. 1-11

R : 10-CGV-070609

Conrad Ferguson, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-070402. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)**14.1 Évaluation du Baccalauréat en récréologie**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le rapport d'évaluation du Baccalauréat en récréologie.

R : 11-CGV-070609

Aubrey Cormier, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à la suite de l'évaluation externe du Baccalauréat en récréologie, c'est-à-dire :

RECOMMANDATION 1

Que le programme de Baccalauréat en récréologie soit maintenu et que l'on procède à l'amélioration du programme en s'inspirant des recommandations de l'évaluateur externe jugées pertinentes.

RECOMMANDATION 2

Que le programme, de par les membres du corps professoral et de par ses diplômées et diplômés, continue de jouer un rôle aux niveaux provincial, atlantique et international et que l'on examine la possibilité d'être plus présent au niveau des organismes francophones canadiens.

RECOMMANDATION 3

Que l'équipe professorale affectée au secteur de récréologie, l'ÉKR et la FSSSC améliorent et développent les principaux profils de formation et d'intervention (l'intervention communautaire, la récréation thérapeutique et le tourisme) de la récréologie en s'inspirant des recommandations et des paramètres exposés par l'évaluateur à cet effet.

RECOMMANDATION 4

Que le Certificat en gestion des organismes associatifs soit transféré à l'Éducation permanente.

RECOMMANDATION 5

Que l'ÉKR procède à un examen attentif de son programme de récréologie et fasse les changements jugés pertinents comme suite aux recommandations de l'évaluateur quant aux aspects suivants du programme :

14.1 Évaluation du Baccalauréat en récréologie (suite)

R : 11-CGV-070609 (suite)

- la pertinence du cours FRAN2502 pour les étudiantes et les étudiants en récréologie;
- la structure actuelle du groupe de cours à option C;
- la séquence de la prestation des cours du programme;
- la possibilité d'insérer des cours d'autres disciplines dans les trois différents profils de formation;
- l'ajout d'un stage en première ou deuxième année.

RECOMMANDATION 6

Que l'ÉKR assure l'encadrement du développement des plans de cours enseignés par des chargées et chargés de cours et exige que les contenus et les plans de cours soient respectés, ainsi que le recommande l'évaluateur externe.

RECOMMANDATION 7

Que l'ÉKR et la FSSSC préparent un plan de renouvellement professoral qui tiendra compte des orientations du programme, notamment celles du domaine de la récréation thérapeutique.

RECOMMANDATION 8

Que l'ÉKR et la FSSSC, en collaboration avec le Service de recrutement, mettent sur pied un programme vigoureux de recrutement qui permettra d'augmenter les inscriptions en récréologie. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

14.2 Programmes en arts visuels

Suite à la réception du rapport des évaluateurs externes concernant les programmes en arts visuels, le Comité conjoint de la planification est d'avis que le rapport n'est pas satisfaisant. Le Comité estime souhaitable que la Faculté des arts et des sciences sociales mette sur pied un comité qui aura le mandat de réexaminer le rapport et les véritables enjeux.

14.3 Maîtrise ès sciences (informatique)

Le projet de création d'une maîtrise ès sciences (informatique) n'a pas été rejeté en tant que tel par le Comité conjoint de la planification. Toutefois, le Comité estime que des modifications importantes sont nécessaires avant de procéder à l'implantation. Le projet demeure à l'ordre du jour du Comité conjoint de la planification.

14.4 Suivi des décisions

Concernant l'embauche d'une étudiante ou d'un étudiant pour développer un outil de travail afin de maintenir un contrôle sur la mise en oeuvre des décisions du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs relativement aux évaluations des programmes, une personne n'a pas encore été retenue.

15. **RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

15.1 Comité de gouvernance

Note : Annie C. Daneault, Conrad Ferguson et Pauline Roy quittent la salle pour cette partie de la réunion.

15.2 Comité de placement - présidence

Voir le Document C, p. 1-2

R : 17-CGV-070609

Yvon Fontaine, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

« Que **André G. Richard** soit nommé président du Comité de placement. »

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

15.3 Comité de finance

15.3.1 Budget 2007-2008 - Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada

Voir le Document D, p. 1-2

R : 18-CGV-070609

Yvon Fontaine, appuyé par Conrad Ferguson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2007-2008 du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada. »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

15.4 Comité de vérification

Le président fait un survol des activités du Comité de vérification. Il explique que le projet de vérification des systèmes d'encaissement avance bien et que l'implantation des recommandations devrait être terminée à l'automne 2007.

Concernant les nouveaux mandats de vérification, un rapport a été déposé à la direction concernant la politique d'achat. Concernant le mandat relatif aux fonds de recherche, celui-ci a été donné à la firme Marcil Lavallée et les travaux débiteront à l'automne 2007.

Enfin, le Comité a étudié un rapport portant sur les besoins en matière d'assurance de dommages. Plus de cinquante recommandations ont été proposées. Un calendrier d'exécution sera préparé et les coûts de la mise en place des recommandations devront être évalués au cours de l'été 2007.

16. **PARC SCIENTIFIQUE - CAMPUS DE MONCTON**

Voir le Document E, p. 1-14

Invité : Georges Bouchard, consultant

Le recteur et vice-chancelier présente l'historique du Parc scientifique depuis 1990. Par la suite, il explique que la Société de développement régional du Nouveau-Brunswick a accordé à l'Université de Moncton une subvention afin de permettre la mise en oeuvre d'une stratégie de repositionnement du Parc.

À l'aide de diapositives électroniques, le consultant présente le contenu du document intitulé *Vers une synergie universitaire, économique et communautaire*. Il s'agit d'élaborer une stratégie qui permettra un repositionnement du Parc scientifique et le développement d'une nouvelle vision en recherche, vision qui sera basée sur l'entreprise, la recherche et le développement.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que, pendant les années 1990, le Parc scientifique était perçu comme étant un incubateur industriel, profitant des expertises technologiques et scientifiques de l'Université de Moncton. Du Parc scientifique sont nées des entreprises importantes telles Speilo et Nanoptix. Malgré ces histoires à succès, cette approche est devenue coûteuse et inefficace. Une nouvelle approche s'avère nécessaire, soit celle de permettre aux entreprises axées sur la recherche de s'installer sur les terrains du Campus de Moncton.

16. **PARC SCIENTIFIQUE - CAMPUS DE MONCTON** (suite)

Le consultant explique que l'objectif principal sera d'attirer des compagnies solides, crédibles et ayant une excellente capacité en recherche. Cette nouvelle vision permettra d'optimiser la synergie entre l'Université de Moncton et son milieu aux niveaux universitaire, communautaire et économique.

Le document présente la stratégie, la vision et les secteurs identifiés comme étant prioritaires. Si le concept est accepté, les prochaines étapes seront les suivantes :

- ▶ solliciter l'appui d'un propriétaire privé d'une partie des terrains;
- ▶ organiser des rencontres avec les parties intéressées : ville de Moncton, APÉCA, Entreprises Nouveau-Brunswick et autres;
- ▶ développer un plan pour opérationnaliser la vision aux niveaux provincial, fédéral et mondial.

Les points suivants sont soulevés lors de la discussion :

- ▶ Concernant la question du risque d'assimilation et de la protection de la langue française, il va de soi que l'Université de Moncton valorisera toujours la langue française en demeurant une institution entièrement de langue française. Le campus-recherche, fort de ses entreprises, permettra aux étudiantes et étudiants d'intégrer le marché du travail, voire de le franciser au besoin.
- ▶ Concernant les secteurs prioritaires identifiés, un avantage certain existe pour le développement en recherche dans les sciences exactes. Ces nouvelles capacités en recherche aura des retombées positives pour l'ensemble de l'Université de Moncton, incluant les disciplines fondamentales. La nature du campus-recherche sera de bâtir des pôles de recherche qui pourront être importants dans le développement des cycles supérieurs.
- ▶ Concernant le projet dans son ensemble, il est emballant et bien articulé.

R : 19-CGV-070609

Gaston Poitras, appuyé par Mario Thériault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte le concept d'un campus de recherche et développement tel que présenté. »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

17. **SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-070504**

17.1 **Modification à la Politique relative au statut de professeure ou professeur associé, chercheuse ou chercheur associé et chercheuse ou chercheur invité**

Voir le Document F, p. 1-2

R : 20-CGV-070609

Pauline Banville-Pérusse, appuyée par André G. Richard, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte que la phrase Exceptionnellement, la durée du mandat de professeure ou professeur associé peut aller jusqu'à six ans soit ajoutée à la politique relative au statut de professeure ou professeur associé, chercheuse ou chercheur associé et chercheuse ou chercheur invité. »

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

17.2 Modifications aux Statuts et règlements (article 89 et 90.1)

Voir le Document G, p. 1-3

R : 21-CGV-070609

Mario Thériault, appuyé par André G. Richard, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications à l'article 89 et la création de l'article 90.1 des Statuts et règlements. »

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

17.3 Reconfiguration des programmes

Le Sénat académique a accepté le Rapport du Comité consultatif sur la reconfiguration des programmes de premier cycle.

18. AFFAIRES NOUVELLES

Le président remercie les membres qui ont terminé leur mandat, soit Daniel Bélanger, Paul Deguire et Daniel Héту.

19. PROCHAINE RÉUNION

Sauf avis contraire, les prochaines réunions auront lieu à Edmundston le 21 septembre 2007 à 13 h 30 et le 22 septembre 2007 à 8 h 30.

20. CLÔTURE

La séance est levée à 11 h 35.

Contresigné le

Jeannot Castonguay, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale